

## Informations communales relatives à la réunion du Conseil municipal du 25 septembre 2020

### 1. Urbanisme

#### Déclaration préalable :

SCI LAVENNE                                  Remplacement et modification des menuiseries extérieures                          28 Grande rue

#### Permis de construire :

GAINET Philippe                              Création d'une véranda    11 Grande rue

### 2. Voirie et réseaux

Le Conseil municipal après analyse des offres, décide d'effectuer des travaux de récupération et d'évacuation des eaux pluviales dans la rue des Combottes et la Grande rue (devant n° 11 et 13). Il retient, les devis de la SARL Brand pour 17542,80 € TTC et 4095,60 € TTC.

#### Chemin communal n°3 de Naisey à Mamirolle : réfection d'une partie du chemin dit de la Vierge

Le Conseil municipal décide de faire effectuer ces travaux par les services techniques de la Communauté de communes des Portes du Haut-Doubs (7 775,60 € TTC) et l'EURL Dufay Benoit (1 938,00 € TTC).

### 3. Syndicat mixte ouvert du Dessoubre

Le Conseil municipal donne son accord à l'adhésion de la Communauté de communes des Portes du Haut-Doubs à un syndicat mixte ouvert compétent en GEMAPI (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) et, plus largement, dans les domaines d'actions détenus par la Communauté en matière d'environnement et de grand cycle de l'eau sur les bassins versants du Dessoubre, du Doubs franco-suisse, du Doubs médian et du Cusancin.

### 4. Terrains communaux

Lotissement de la Corvée : le Conseil municipal décide la vente des 4 lots (sur 11) du lotissement de la Corvée aux personnes et conditions suivantes :

Lot	Noms	Parcelle	Superficie (m <sup>2</sup> )	Montant HT (62 € le m <sup>2</sup> )
6	Anthony JEAUNEAU / Julien MARZA	ZE 339	873	54 126 €
7	Vincent et Stéphanie LÉVÊQUE	ZE 340	785	48 670 €
8	Mickaël PEPIOT / Amandine RICHARDET	ZE 341	780	48 360 €
9	Antoine CORNU / Charline CONCHE	ZE 342	838	51 956 €
		Total	3 276	203 112 €

Baux ruraux : le Conseil municipal, autorise le maire à signer les avenants aux baux ruraux de Jean-Michel Alex suite à la reprise de 4 ares de terrain loué (maison d'activité, pylône Free à la Vanne et place de retournement à la Côte). (Jean-Michel Alex ne participe pas au vote)

### 5. Projet de salle

Le Conseil municipal accepte de poursuivre le projet en validant les tranches optionnelles 1 et 2 du dossier d'assistance à maîtrise d'ouvrage avec le cabinet « Tout un programme »

### 6. Forêt

La vente d'automne se fera de manière dématérialisée en raison du contexte sanitaire.  
Les parcelles proposées à la vente sont : 12 - 16 - 33 - 42 et 43

La situation sanitaire de la forêt se dégrade, les résineux des parcelles 5, 6, 7 et 9 sont attaqués par les scolytes. L'ONF estime à 600 m<sup>3</sup> le volume à abattre.

Dans le même temps des hêtres des parcelles 14, 36, 37, 40 et 41 sont dépéris suite aux sécheresses successives (160 m<sup>3</sup>).

## **7. Bâtiments communaux**

École : le Conseil municipal accepte les améliorations proposées par l'entreprise Bondier sur le circuit de chauffage afin de pouvoir réguler la consommation, pour un montant de 9 467 € HT.

Logement communal : le Conseil municipal décide de faire installer, par les employés communaux, des éléments de cuisine et d'effectuer les modifications nécessaires dans l'appartement libre.

## **8. Bilan énergétique**

M. Racic du Syded a présenté le 15 septembre le bilan énergétique des bâtiments communaux, diverses pistes d'amélioration sont à étudier.

Dans le même temps, un dossier d'opportunité photovoltaïque nous est proposé, le Conseil municipal décide d'étudier cette éventualité.

## **9. Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL) et Fonds d'Aide aux Accédants à la propriété en Difficulté (FAAD)**

Le FSL (Fonds de Solidarité pour le Logement) permet à des ménages modestes d'accéder ou de se maintenir dans leur logement.

Le FAAD (Fonds d'Aide aux Accédants à la propriété en Difficulté) soutient les accédants à la propriété en difficulté dans la poursuite de leur projet immobilier, par un accompagnement social et, le cas échéant, une aide financière.

Après délibération, le Conseil municipal décide de ne pas participer au FSL ni au FAAD, compte tenu que la communauté de commune des portes du Haut Doubs y participe déjà pour l'ensemble de sa population.

## **10. Informations diverses**

➤ Date à retenir :

30 octobre

Prochaine réunion du Conseil municipal à 20h30

**Fermeture du secrétariat de mairie :**  
**Les 19 et 20 octobre 2020**  
**En cas d'urgence, contactez le maire ou le 1<sup>er</sup> adjoint**  
**Jacky Morel : 06.45.04.69.98    Michel CRETIN : 06.88.69.30.88**

**CARTES AVANTAGES JEUNES encore disponibles,**  
**s'adresser au secrétariat de la mairie**

### **Par arrêté préfectoral**

- le port du masque est obligatoire dans un périmètre de 50 mètres aux abords du groupe scolaire de 08 h 00 à 09 h 00 – 11 h 15 à 12 h 15 – 13 h 00 à 14 h 00 – 15 h 45 à 16 h 45
- les rassemblements de plus de 30 personnes sont interdits dans les établissements recevant du public.

# Affouage

Les inscriptions pour l'affouage 2020/2021 se feront en mairie

**du 22 au 31 octobre 2020 dernier délai,**

aucune inscription ne sera prise après

*Horaires : lundi, jeudi, vendredi et samedi de 9h à 12h - mardi de 16h à 19h*

**Vous munir obligatoirement de votre attestation d'assurance affouagiste et responsabilité civile de famille.**

**A l'issue des inscriptions, vous recevrez une facture de 75 €.**

**Seuls les affouagistes qui auront réglés leur facture pourront participer au tirage.**



**COURS DE DANSE EN LIGNE DU JEUDI SOIR 20H00**

Quelques places sont encore disponibles,  
s'adresser au 06.83.06.17.13 pour les inscriptions

**ECRAN MOBILE Salle Charles Parisse - 28 places**

Le port du masque est obligatoire à partir de 11 ans à l'intérieur du cinéma et pendant toute la durée de la séance.

**Mardi 27 octobre, 18h00**

**SPYCIES**



**Mardi 27 octobre, 20h30**

**L'ENFANT RÊVÉ**

